



Le mot du Maire



Prendre conscience de l'état de péril d'un édifice qui semble avoir été érigé pour « les siècles des siècles » n'est pas chose aisée et ce d'autant plus lorsque cet édifice est rarement visité à l'intérieur.

Une fois cette étape franchie, prendre une décision de restauration lorsque l'on imagine toutes les surprises que peut

réserver ce type d'édifice lors d'une rénovation l'est certainement encore moins.

C'est pourtant la situation que nous vivons avec le clocher de l'église Saint Jean-Baptiste. L'alerte a été donnée par l'horloger qui, comme son nom l'indique, était chargé d'entretenir la grosse horloge qui complète le rôle du clocher dans la vie locale. En 2021, notre horloger signale qu'il refuse d'entretenir l'horloge car son accès est devenu périlleux. L'affaire est prise au sérieux par la municipalité qui fait établir un devis de réparation de la partie sommitale du clocher. L'enjeu étant conséquent, la municipalité s'avise qu'il serait peut-être bon de vérifier l'état de la tour avant d'engager l'opération car des fissures sont clairement visibles sur le pignon sud-ouest.

Un cahier des charges pour un diagnostic est donc rédigé et publié en 2022. L'étude est réalisée grâce à une aide de la Banque des Territoires qui prend en charge l'opération dans le cadre de notre label « Petite Ville de Demain ». La conclusion du cabinet d'études (SETEC) n'est toutefois pas définitive : elle consiste à recommander une mise en suspend du projet de restauration en attendant les conclusions d'une étude plus complète de la structure qui effectivement montre des signes de faiblesse. Un appel aux dons, qui recueille un certain succès, est alors lancé, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour financer cette étude. Les spécialistes s'avèrent toutefois difficiles à trouver et ce n'est qu'en 2024 que cette étude peut être lancée. Les conclusions arrivent au début de l'année 2025 ; en quelques mots : outre les outrages du temps, les désordres observés sont attribuables à un déséquilibre de l'ancrage des cloches ; ce déséquilibre induit des efforts dissymétriques sur la structure conduisant à sa fissuration. Une réfection d'ensemble s'avère donc nécessaire qui devra comprendre un repositionnement des cloches.

La dépense estimée au départ (100 k€) se trouve ainsi multipliée par deux ! Il faut donc rechercher des

partenariats pour assurer le financement. Des dossiers sont déposés, notamment auprès de l'Etat et de la Fondation du Patrimoine qui suit notre projet de façon remarquable. Et finalement j'en viens à ce que je veux vous dire aujourd'hui : les efforts ont payé ! L'état, via la DETR, vient de nous annoncer un soutien à hauteur de 47 k€ et la Fondation du Patrimoine a retenu cette action au niveau départemental pour un soutien via le loto du patrimoine 2026. Le financement de l'opération est donc pratiquement assuré et les marchés de travaux vont donc être lancés très prochainement. L'année 2027 devrait donc voir se concrétiser le projet de rénovation complète du clocher, une opération probablement spectaculaire avec le démontage total de la couverture après ... six ans de persévérance !

Christian CODDET

Giromagny fête l'Automne du 17 octobre au 1^{er} novembre

Pendant les deux semaines des congés de la Toussaint, Giromagny se met aux couleurs, aux décorations et aux saveurs automnales

Samedi 17 octobre : Lancement de la quinzaine avec la sensibilisation « d'octobre Rose » et une marche avec le Club Vosgien (circuit des Brimbelles), lancement du jeu de piste en autonomie proposé par Studio Events.

Des ateliers pédagogiques et floraux avec l'Espace Foral, visites de la pisciculture Beaume les deux mercredis matin, des ateliers créatifs avec Envol Création, des dégustations de produits locaux sur le marché, une pièce de théâtre au Centre Socioculturel, un concert (à confirmer par le QG), une soirée dansante, Halloween au Fort Dorsner. Des décorations des Bricolos, mais également des habitants et des commerçants qui souhaitent décorer leurs maisons ou leurs vitrines, autant d'animations festives, conviviales et commerciales à découvrir toute la quinzaine.

Les participants seront reconnaissables par l'autocollant qui est la signature de l'événement. Le programme détaillé des animations, les modalités de participation et la liste des commerces et établissements seront disponibles sur le site et les réseaux sociaux de la Mairie.



Alphonse MBOUKOU
Adjoint à l'Action économique

Conseil Municipal du 3 septembre 2026

Dix-huit conseillers sont présents et quatre sont représentés pour cette séance de rentrée qui comportait une vingtaine de points à l'ordre du jour.

1) Poursuivant la mise en place des instances après les élections, le Conseil désigne Christian CODDET (titulaire) et Jean-Louis SALORT (suppléant) pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la CCVS.

2) Il désigne ensuite Aurélie PERRIN, Jean-François PIGUET, Patricia VUILLAUMIE, Alphonse MBOUKOU, Thomas TRAVERS et Adèle PERRIN-GALLI comme membres de la commission « Vie Sportive ».

3) NEOLIA, propriétaire d'un ensemble immobilier de 22 logements situés rue du Colonel WEBER et rue du Rosemont projette une rénovation thermique de ces logements et sollicite une garantie d'emprunt de la part de la commune : le Conseil donne un avis favorable.

4) Le Conseil approuve la première attribution de subventions effectuée par le maire pour l'année 2026 à la suite de la délibération de principe prise en juillet : 31 250 € ont été versés à 25 associations et des compléments seront attribués à l'automne après une étude complémentaire des dossiers.

5) Le 18 octobre plus de 2000 participants sont attendus sur les 5 épreuves de Trail proposées cette année par l'association Territoire Sport Nature. Notre ville dispose des espaces et d'un ensemble d'équipements à même de permettre le bon déroulement de cette manifestation mais il est nécessaire de convenir des modalités pratiques de l'organisation et des conditions de son déroulement, de façon à assurer la réussite et la sécurité de l'évènement. Le projet de convention est approuvé.

6) Dans la foulée le Conseil approuve la création de 3 parcours de trail permanents dont le départ sera situé au gîte communal appelé à devenir une véritable station de trail après des aménagements complémentaires. Trois itinéraires sont validés et seront balisés par le Club Vosgien des Sentiers : le circuit du Mont Jean : 7,85 km – 280 m de dénivelé positif ; le circuit des Forts : 12,46 km – 212 m de dénivelé positif et le circuit du Rosemont : 20 km – 700 m de dénivelé positif.

7) Le Conseil approuve le déclassement du domaine public de la maison de gardien du cimetière pour l'intégrer au domaine privé communal.

8) Le Conseil donne un avis favorable au plan de mise en vente par Territoire Habitat de 37 appartements situés dans le quartier des Vosges.

9) Le Conseil approuve la mise à jour automatique des bases foncières communales proposée par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP).

10) Depuis le 1^{er} janvier 2025 les parkings publics sont sensés proposer des bornes de recharge pour les véhicules électriques, à raison d'une borne par tranche de 20 emplacements au minimum. Ces aménagements sont coûteux et posent le problème de leur gestion. Dans le cadre du projet d'aménagement de la place de la Tuilerie, le Conseil approuve une négociation avec une société privée en vue d'une installation et d'une maintenance gratuite de bornes dans le cadre d'une concession gratuite du domaine public.

11) La commission « Cohésion sociale » propose un programme d'activités qui implique de fixer des tarifs de participation : le Conseil décide d'un tarif de 50 € pour une participation annuelle au programme de « danse adaptée » et 5 € pour une participation aux soirées dansantes.

12) Le Conseil approuve le recours au dispositif du Volontariat Territorial en Administration (VTA) pour le recrutement pour un an d'un personnel chargé de la modernisation de l'administration communale (niveau minimum bac+2).

13) Dans le cadre du développement d'un circuit (touristique) de la mémoire militaire le Conseil approuve la mise en place de plaques commémoratives dans le secteur des casernes pour rappeler l'histoire des lieux.

14) Dans un contexte où il apparaît de plus en plus indispensable d'anticiper largement les projets d'aménagement, le Conseil approuve le lancement d'une étude de faisabilité d'une extension des voies vertes au secteur du faubourg d'Alsace et alentours : pôle sportif / collège / école Dr. Benoît / Rosemont / centre socioculturel.

15) La commission « Vie de la cité » ayant exprimé le souhait de renforcer la visibilité des manifestations et animations organisées ou soutenues par la ville, le Conseil approuve la création d'une identité graphique ayant vocation à s'inscrire dans une démarche de valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville (*voir l'article sur Facebook*).

16) L'activité d'exploitation forestière impliquant des ajustements budgétaires, le Conseil approuve un budget supplémentaire dont les dépenses et recettes passent de 85 500 à 168 133 € en fonctionnement et de 12 500 à 70 661 € en investissement par suite principalement de l'intégration des résultats de l'année 2025 et des frais d'exploitation dans la comptabilité communale.

17) 18) 19) Le conseil prend acte de la communication des rapports d'activité 2025 respectivement du SERTRID (incinération des déchets), du SMICTOM (collecte des déchets) et de l'ADIL (Information logement).

20) Dans le cadre de notre partenariat avec la fondation du patrimoine il apparaît judicieux de développer les appels aux dons. A cet effet le Conseil approuve la signature d'un avenant à la convention passée en 2025 avec l'AHPSV pour la promotion du patrimoine touristique de la ville, avenant qui permettra à l'association de collecter les dons destinés à financer la restauration de l'église et de la maison Mazarin.

Toutes les délibérations mentionnées ont été prises à l'unanimité sauf le point 15 qui a recueilli 21 voix et une abstention. En clôture de séance le maire indique que l'ouverture du parking de la place Singer est prévue pour le 1^{er} octobre et celle de la Limonaderie pour le marché au 1^{er} novembre. La prochaine séance du Conseil aura lieu le 1^{er} octobre.

Mon commerce à Giromagny

AUTOSUR Giromagny

L'expérience mécanique au service de votre sécurité

Votre véhicule est-il prêt à passer le contrôle ? À Giromagny, Quentin Pizzagalli veille au grain. À la tête du centre AUTOSUR, situé avenue Schwabmünchen, il réalise les contrôles techniques des véhicules légers et des motos. Passionné d'automobile, Quentin connaît bien ce qui se cache sous un capot. Avant de devenir contrôleur technique en 2024, il a exercé pendant 12 ans comme mécanicien automobile. Une expérience précieuse aujourd'hui :

« Elle me permet d'avoir une bonne connaissance des véhicules et surtout d'expliquer clairement aux clients les éventuels défauts constatés lors du contrôle », souligne-t-il.

AUTOSUR Giromagny

- 📍 Zone de la lainière
11 Avenue Schwabmünchen - Giromagny
- ☎ 03 84 29 57 85
- ✉ autosurgiromagny@gmail.com
- 🕒 Du lundi au vendredi
09h-12h / 14h-17h00
Fermé le samedi et le dimanche
- 🌐 contrôle-technique.autosur.fr/automobile/fr/giromagny

Installé au centre AUTOSUR de Giromagny depuis avril 2024, Quentin souhaite avant tout instaurer une relation fondée sur la confiance, l'écoute et le conseil. Une approche qui porte ses fruits puisqu'une grande partie de sa clientèle est aujourd'hui composée d'habitues qui lui confient régulièrement le suivi de leurs véhicules.

Automobile ou moto, l'objectif reste le même : réaliser le contrôle avec sérieux, mais aussi prendre le temps d'expliquer et d'accompagner chaque conducteur pour mieux comprendre l'état et la sécurité de son véhicule.

Votre contrôle technique approche ? Prenez rendez-vous chez AUTOSUR Giromagny et profitez de l'expérience d'un professionnel de l'automobile à deux pas de chez vous.



La vie communale en images



La 18e édition du **Giro sports** s'est déroulée le dimanche 6 septembre dans les installations sportives de Giromagny. Quelques 350 visiteurs au total, les associations locales ont proposé une initiation aux activités sportives ainsi que des défis et des démonstrations. Pendant la pause de midi, une remise des prix a eu lieu afin de récompenser les meilleurs sportifs de l'année.



Un franc succès pour les **cours de danse** animés par le professeur Billy Carvalho. Ils ont débuté le 15 septembre à raison d'une séance par semaine à l'espace de la Tuilerie.



De nombreux visiteurs se sont présentés à la maison Mazarin ainsi qu'au Fort Dorsner, preuve de l'intérêt constant des habitants pour leur patrimoine.

Giropratique

+ Tous les vendredis, permanence des finances publiques en mairie
10h/12h-14h/17h **sur rdv**



-Mercredis 7 et 21 : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
-Jeudis 1, 15 et 29 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Dim 4 Marché aux puces de l'Orchestre de l'Harmonie - Place de Gaulle - 08h

Mar 6 Après-midi récréative des aînés - Maison Mazarin - 14h

Mer 7 « Les rdv + malins » : Tous en scène - Mairie - 13h30 - Proposé par APF France handicap

Sam 10 Après-midi familles - Espace de la Savoureuse - 14h

Lun 12 Permanence Gaïa Energies - France Services - 14h à 17h - sur RDV

Lun 12 Atelier CCI « Micro entreprise » - Mairie - 14h à 17h

Sam 17 Journée de réparation des objets - Espace de la Savoureuse - 10h

Mer 28 Permanence DDETSPP - France Services - 10h à 12h - sur RDV

Mer 28 Ciné contes 11h - Ciné Manga 14h - Ciné volant « Le garçon qui faisait danser les collines » - Espace de la Savoureuse

Opération Brioches
Journées solidaires des associations Unapei

Du 07 au 11 octobre 2026
Tout ce qu'il faut savoir : adapei90.fr



- **Mairie :** 03 84 27 14 18
- **ENEDIS :** 09 72 67 50 90
- **GRDF :** 0 800 47 33 33
- **Syndicat des eaux :** 03 84 29 50 19
- **Urgence assainissement :** 06 46 21 42 64
- **Médecin de garde :** 116117

Directeur de publication : Christian Coddet
Crédits photos : Patrick Plaisance, Patricia Vuillaumié, CCI
Ont participé à ce numéro : Lou-Anne Perrez
Mise en page / distribution : Mairie de Giromagny
Impression : ExaPrint
1700 exemplaires - N°275 - Dépôt légal 09/2026

CENTRE SOCIOCULTUREL LA HAUTE SAVOUREUSE
7 rue des Casernes GIROMAGNY | 03.84.29.03.90 | direction.cschs@gmail.com | www.centre-socioculturel-haute-savoireuse.fr

Une association dynamique où chacun trouve sa place !

En partenariat avec la mairie de Giromagny et les associations de parents d'élèves

CHANTIER JEUNES

Le secteur jeunes va réaliser des peintures au sol dans la cour de l'école maternelle Chantoiseau.

Viens avec tes idées et réalise tes vacances idéales : sport, ateliers manuels, loisirs, ...

CONSTRUIS TES VACANCES

DU 19 AU 30 OCTOBRE | **DE 11 À 17 ANS** | **12 JEUNES MAXIMUM** | **15€ PAR JOUR** | **ADHÉSION SECTEUR JEUNES REQUISE**

Inscription au secrétariat du Centre avant le 14 octobre

Journées Nationales France Services

À l'occasion de la 6^e édition des Journées France services, le réseau du Territoire de Belfort ouvre grand ses portes du 5 au 17 octobre 2026 : ateliers, animations, présentation des services et permanences des partenaires seront au programme dans les 6 espaces labellisés du département. A cette occasion France Services Giromagny propose :

Vendredi 09 octobre

10h : France Connect

Mardi 13 octobre

9h : Forum d'accès aux droits (CDAD - Défenseur des droits - DDETSPP - FNATH)

14h : Jeu : "Mes questions d'argent"

Vendredi 16 octobre

10h : Internet en toute sécurité

14h : Gaïa Energies "Portes ouvertes"

Sur inscriptions : franceservices@giromagny.fr / 03 39 53 06 53

Boutique éphémère

La CCVS ouvre une boutique éphémère à Giromagny à partir de la mi-octobre au 45 Grande rue. Cette boutique est ouverte à tous les artisans, commerçants et artistes qui souhaitent s'installer dans une boutique pour une période courte (de 1 à 4 semaines). Cette boutique accueillera au fil des semaines du prêt-à-porter, des accessoires de mode, des objets décoration, des idées cadeaux, de l'épicerie fine et des ateliers dégustation et bien-être. En octobre vous pourrez découvrir les produits cosmétiques de la marque « Belles sœurs » et des ateliers bien-être du 26/10/26 au 31/10/26.

Les créations de Créa Nature by Nana, bijoux fantaisie, bijoux floraux, créations en fleurs séchées et jesmonite, objets décoration

Plus d'infos sur la boutique éphémère :

Service économie CCVS – Tél : 03 84 27 62 15